

CIRCULAIRE 032-19

Le 21 février 2019

**PUBLICATION DE L'INFOLETTRE
DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION**

La Division de la réglementation (la « Division ») publie son infolettre pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, offrant aussi un sommaire de l'année 2018 pour certaines sections. La Division publie une infolettre sur une base semestrielle afin de fournir des informations générales concernant ses activités réglementaires. La Division profite de l'occasion pour partager les meilleures pratiques observées en matière de conformité réglementaire.

Vous trouverez l'[infolettre](#) en pièce jointe de même que sur le site internet de la Division.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation au 514 787-6530, ou à l'adresse courriel info.mxr@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.